

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 20 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
4 — 44 — — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On lit dans le *Journal officiel* :

Palais de Saint-Cloud, le 16 juillet 1870.

Après la séance de ce jour, le Sénat s'est rendu spontanément à Saint-Cloud, où il a été reçu par l'Empereur et l'Impératrice, auprès desquels était le Prince Impérial.

Le président du Sénat a adressé à Leurs Majesté le discours suivant :

« Sire,

Le Sénat remercie l'Empereur de lui avoir permis de venir porter aux pieds du Trône l'expression des sentiments patriotiques avec lesquels il a accueilli les communications qui lui ont été faites à la séance d'hier.

Une combinaison monarchique nuisible au prestige et à la sécurité de la France avait été mystérieusement favorisée par le roi de Prusse.

Sans doute, sur notre protestation, le prince Léopold a retiré son acceptation ; l'Espagne, cette nation qui connaît et nous rend les sentiments d'amitié que nous avons pour elle, a renoncé à une candidature qui nous blessait.

Sans doute, le péril immédiat était écarté ; mais notre légitime réclamation ne subsistait-elle pas tout entière ? N'était-il pas évident qu'une puissance étrangère, au profit de son influence et de sa domination, au préjudice de notre honneur et de nos intérêts, avait voulu troubler une fois de plus l'équilibre de l'Europe ?

N'avions-nous pas le droit de demander à

cette puissance des garanties contre le retour possible de pareilles tentatives ?

Ces garanties sont refusées : la dignité de la France est méconnue. Votre Majesté tire l'épée : la patrie est avec vous, frémissante d'indignation et de fierté.

Les écarts d'une ambition surexcitée par un jour de grande fortune devaient tôt ou tard se produire.

Se refusant à des impatiences hâtives, animé de cette calme persévérance qui est la vraie force, l'Empereur a su attendre ; mais, depuis quatre années, il a porté à sa plus haute perfection l'armement de nos soldats, élevé à toute sa puissance l'organisation de nos forces militaires.

Grâce à vos soins, la France est prête, Sire, et par son enthousiasme, elle prouve que, comme vous, elle était résolue à ne tolérer aucune entreprise téméraire.

Que notre auguste souveraine redevienne dépositaire du pouvoir impérial ; les grands corps de l'Etat l'entoureront de leur respectueuse affection, de leur absolu dévouement. La nation connaît l'élévation de son cœur et la fermeté de son âme ; elle a foi dans sa sagesse et dans son énergie.

Que l'Empereur reprenne avec un juste orgueil et une noble confiance le commandement de ses légions agrandies de Magenta et de Solferino ; qu'il conduise sur les champs de bataille l'élite de cette grande nation.

Si l'heure des périls est venue, l'heure de la victoire est proche.

Bientôt, la patrie reconnaissante décernera à ses enfants les honneurs du triomphe ; bientôt l'Allemagne affranchie de la domina-

tion qui l'opprime, la paix rendue à l'Europe par la gloire de nos armes, Votre Majesté qui, il y a deux mois, recevait pour Elle et pour sa dynastie une nouvelle force de la volonté nationale, Votre Majesté se dévouera de nouveau à ce grand œuvre d'améliorations et de réformes dont la réalisation, — la France le sait, et le génie de l'Empereur le lui garantit, — ne subira d'autre retard que le temps que vous emploierez à vaincre. »

L'Empereur a répondu :

« Messieurs les Sénateurs,

J'ai été heureux d'apprendre avec quel vif enthousiasme le Sénat a reçu la déclaration que le ministre des affaires étrangères a été chargé de lui faire. Dans toutes les circonstances où il s'agit des grands intérêts et de l'honneur de la France, je suis sûr de trouver dans le Sénat un appui énergique. Nous commençons une lutte sérieuse. La France a besoin du concours de tous ses enfants. Je suis bien aise que le premier cri patriotique soit parti du Sénat ; il aura dans le pays un grand retentissement. »

La Chambre a voté samedi, dans une séance du soir qui s'est prolongée jusqu'à minuit, les quatre projets de loi sur les crédits supplémentaires de 50 millions pour le ministère de la guerre et de 16 millions pour le ministère de la marine, sur l'appel de la garde nationale mobile à l'activité, et les engagements volontaires en temps de guerre.

Ces projets, qui arment la France, ont été votés aux applaudissements de la Chambre par 246 voix sur 256 votants.

Nous apprenons que M. de Gramont aurait fait venir lord Lyons et M. de Beyens pour leur annoncer que, même stratégiquement, la France respectera la neutralité de la Belgique.

Le *Gaulois* donne, en la garantissant, cette nouvelle :

Depuis huit jours, M. de Bismark s'attend à la guerre. Dès le jour où il a été informé de la déclaration de M. de Gramont, il a écrit et fait porter à M. de Werther une lettre contenant ces seuls mots : « Pas de concessions ! La guerre. Ne vous laissez pas impressionner ; nous sommes prêts. Cependant, tâchez de prolonger la situation jusqu'au 20. »

La conduite du roi de Prusse n'a donc jamais eu qu'un but, gagner quinze ou vingt jours.

On écrit à la France que le gouvernement prussien et son armée elle-même assistent avec un étonnement inquiet à l'explosion d'enthousiasme guerrier qui vient d'éclater d'un bout à l'autre de la France.

Il est aujourd'hui plus évident que jamais qu'ils ne s'y attendaient pas, qu'ils comptaient sur la discorde intérieure comme sur un auxiliaire.

On nous affirme, dit le *Gaulois*, qu'il existe déjà, imprimée à un nombre énorme d'exemplaires, une proclamation impériale, rédigée en allemand et adressée, bien entendu, au peuple allemand.

Dans cette proclamation, l'Empereur déclarerait que la France n'entend pas faire une guerre de conquêtes et qu'elle n'ambitionne

PEUILLETON.

4

M. BLANCHARD FILS,

NOUVELLE,

Par M^{me} ANAIS SÉGALAS.

(Suite.)

Marcien fit quelques pas dans le jardin, puis regarda sa montre et s'écria :

— Je suis en retard !... Si j'allais manquer le départ du chemin de fer ! Courez sur-le-champ chercher ce monsieur qui est venu avec moi.

L'Hercule ne bougea pas.

Marcien renouvela sa demande.

Même impassibilité.

— Mais vous ne m'entendez donc pas ? s'écria Marcien, aussi surpris qu'irrité. Je saurai bien le chercher moi-même, dit-il en prenant son élan vers la grille.

En ce moment, il aperçut un autre homme en tablier bleu, qui portait un fardeau sur les épaules ; il fut stupéfait en reconnaissant sa malle.

Il s'élança pour sortir avant que la grille fût fermée ; mais en un clin-d'œil la malle fut jetée par terre et les deux hommes se précipitèrent sur lui.

— Misérables ! s'écria Marcien en se débattant ; quelle est donc cette maison ? Où m'a-t-on conduit ?

Il se croyait menacé d'un péril imminent ; péril mystérieux, qu'il ne pouvait s'expliquer. Le danger doubla ses forces, lui fit des mains de fer, et lui donna une puissance nerveuse qui lui permit un instant de soutenir cette lutte inégale.

— A moi ! criait-il en se débattant toujours ; à moi ! Mais les deux hommes triomphèrent aisément de sa résistance, et malgré sa haute taille, sa force et sa vigueur, ils l'entraînèrent du côté de ces petites chambres aux fenêtres grillées, qu'il avait remarquées en entrant.

— Au secours ! criait Marcien, pendant qu'on l'entraînait, on veut me voler ! on veut me tuer... Oh ! les assassins ! les assassins !...

Ils le portèrent dans une cellule en lui disant :

— Soyez calme, on ne veut pas vous faire de mal ; cependant, si vous continuez, il faudra bien vous mettre la camisole de force.

— La camisole de force ! s'écria Marcien, encore plus stupéfait qu'effrayé ; mais on la met qu'aux criminels et aux fous !

— Eh bien ! dit l'Hercule en haussant les épaules, est-ce que vous n'êtes pas ici dans une maison de santé ?

— Une maison de santé ! s'écria Marcien terrifié ; ah ! grand Dieu ! on me croit fou !... on me croit fou !...

— Vous nous direz peut-être que vous ne l'êtes pas ?

— Mais c'est épouvantable ! reprit Marcien ; cette erreur ne peut pas durer... Il y a bien ici un médecin, un directeur, quelqu'un qui ait de l'autorité... Qu'on aille me le chercher tout de suite, tout de suite, tout de suite !

Le médecin aliéniste, directeur de la maison, vint en effet ; mais le docteur Oubray, qui venait de le quitter, lui avait peint la prétendue folie de Marcien sous les couleurs les plus sombres ; puis le pauvre Marcien était tellement effaré, tellement furieux, il y avait tant de flamme dans ses regards, tant d'exaspération dans ses paroles, un tremblement si convulsif dans tous ses membres, tant de désordre enfin dans toute sa personne, que le directeur, qui le voyait pour la première fois, put aisément le croire fou. Les plus habiles s'y seraient trompés.

Le malheureux Marcien resta seul dans sa cellule, avec son gardien, qui prit son exaspération pour un accès de folie.

— Voyons, dit cet homme avec le ton protecteur que l'on prend pour parler à un enfant, soyez sage.

Et c'était à lui, Marcien, l'homme instruit, intelligent, distingué, qui avait toutes les élévations de l'esprit, toutes les clartés de la science, toutes les illuminations des natures grandes et poétiques, c'était à lui, qui dominait de toute sa hauteur la foule des esprits vul-

gaires, qu'un homme commun, ignorant, qui ne pouvait pas parler sans faire une faute de français, venait dire d'un ton d'autorité :

— Soyez sage !

Il y avait dans cette simple phrase une si profonde humiliation que Marcien se mit à sangloter. Quand il eut passé par toutes les phases du désespoir, sanglots, fureur, violences ; quand il se fut tordu les bras, quand il eut cherché plusieurs fois à s'élançer contre les murailles pour s'y briser le front, et sortir au moins par la mort de cette maison si bien fermée, il tomba dans un état de prostration effrayant. C'était un désespoir morne, muet ; ce cœur, dont la fureur avait doublé les palpitations, se resserrait, se comprimait et semblait prêt à cesser de battre.

La nuit vint, et le gardien, qui ne l'avait pas quitté un instant, coucha dans une chambre à côté de la sienne. Cette chambre, placée entre sa cellule et celle d'un autre captif, était un véritable poste d'observation : deux ouvertures, pratiquées dans le mur de droite et dans celui de gauche, permettaient de voir ce qui se passait dans les deux cellules.

Le jour reparut, et le gardien le suivit dans le jardin ; les autres firent de même, pendant que les fous se promenaient. Tous ces gardiens s'installaient soit à côté d'eux, soit à peu de distance, absolument comme les bonnes d'enfants, dans les jardins publics. Cet espion-

pas un pouce du territoire germanique. Ce que la France réclame, c'est l'exécution des traités outrageusement méconnus; la guerre qu'elle entreprend n'est pas une guerre allemande, mais une guerre prussienne.

Ce document, très-net et très-modéré de forme, est destiné à être lancé dans les divers Etats de l'Allemagne à des millions d'exemplaires.

L'ATTITUDE DE L'EUROPE.

On lit dans la France, de dimanche.

La guerre qui s'engage entre la France et la Prusse est-elle destinée à conserver le caractère d'une sorte de duel entre ces deux puissances? Les nouvelles qui nous arrivent ce matin nous portent dès à présent à en douter.

Nous apprenons, en effet, que les gouvernements de Wurtemberg et de Bavière envisagent la situation comme rentrant dans les cas d'action fédérative prévus par les traités militaires qui lient la confédération de l'Allemagne du Nord à certains Etats de l'Allemagne du Sud.

D'autre part, si certaines mesures dont on parlait hier à Bruxelles se confirment, il sera difficile à la France de n'y pas voir une défiance injurieuse, sinon même un commencement d'hostilité de la part de la Belgique.

Le gouvernement belge semble partir de ce principe : que la neutralité de son territoire a été stipulée contre nous. Il perd de vue que les traités qui servent de base et de garantie à cette neutralité ont au contraire pour objet spécial d'interposer un boulevard entre notre frontière du Nord et les ennemis qui pourraient la menacer. En interprétant sa position et son rôle, comme ses premiers actes donneraient à penser qu'il se prépare à le faire, il nous créerait un danger au lieu de nous donner la sécurité qu'il nous doit. Notre droit comme notre devoir serait dès lors de prendre les précautions dictées par les circonstances, sans nous arrêter à des garanties sur lesquelles nous cesserions de pouvoir compter en ce qui nous concerne.

Nous espérons que l'éventualité ne se présentera pas; mais nous croyons devoir signaler sans fausse réticence le danger qu'il y a de la voir surgir.

Parmi les contrées que leurs sympathies et leur intérêt bien entendu doivent presque certainement amener à côté de la France, le Danemark tient nécessairement le premier rang. Il a des griefs trop récents à venger, un redressement trop légitime à demander, des droits trop réels à faire valoir, pour que l'on ne s'attende pas à le voir avant peu joindre sa bannière à la nôtre.

La position de l'Autriche n'est pas très-différente, et déjà la Réforme, de Pesth, a déclaré, hautement que « les victoires ou les revers de la France, vis-à-vis de la Prusse, seraient les

victoires ou les revers de l'empire austro-hongrois. » Le moment où cette communauté de cause se traduira par une communauté d'action ne saurait donc être guère qu'une question de temps.

Nous avons la confiance que, le moment venu, l'Italie ne faillirait pas non plus à l'alliance naturelle que les événements des quinze dernières années ont cimentée entre elle et la France.

Le gouvernement espagnol vient, en révoquant l'ordonnance de convocation des Cortès, de nous donner la meilleure preuve qu'il renonce à la politique anti-française dans laquelle le maréchal Prim s'était laissé entraîner par M. de Bismark.

Quant à l'Angleterre et à la Russie, elles sont évidemment résolues à se renfermer dans le rôle de simples spectatrices, et il faudrait, selon toute apparence, des complications bien graves pour les en faire sortir. Seulement, il est permis de croire que leur neutralité ne va pas jusqu'à exclure une sympathie secrète pour la cause dont le triomphe, en mettant une limite aux empiètements et un terme aux procédés de la Prusse, ferait disparaître les périls qui menacent l'équilibre européen.

LES RESSOURCES DE LA PRUSSE.

Sous ce titre, on lit dans l'Univers :

La note suivante nous est transmise de l'Allemagne du Nord par une personne eu situation d'être très-bien informée :

Dans la guerre entre la France et la Prusse, il importe avant tout que nous sachions exactement à quels ennemis nous aurons affaire pour leur opposer d'égales ressources.

En fait de moyens pécuniaires, la France, chez qui cette guerre sera nationale, n'aura rien à envier à ses ennemis.

Quant au nombre de combattants, ne nous faisons pas d'illusion. La Prusse, avec une population de 20 millions d'habitants en 1866, a mis sur pied 600,000 combattants. Aujourd'hui la Confédération de l'Allemagne du Nord, qui compte 30 millions d'habitants, peut, en 21 jours, mettre sur pied ses douze contingents, savoir :

	Hommes.
3 contingents sous les drapeaux	313,000
4 contingents, dits de réserve (ce sont les hommes âgés de 23 à 27 ans)	250,000
5 contingents, dits de landwehr (ce sont les hommes âgés de 27 à 32 ans)	300,000
12 contingents; en tout	863,000

La durée du service est de douze ans, comme on voit.

Les contingents sous les drapeaux se composent des soldats âgés de 20 à 23 ans.

Les hommes de la réserve sont en congé dans leurs foyers.

Le gardien se laissa attendrir; il se chargea de faire jeter la lettre à la poste, le jour même, et par le fait, il tint parole. Cependant quelques jours s'écoulèrent et Lysie ne parut pas. Evidemment il y avait là quelque mystère, car Marcien connaissait Lysie, et il aurait plutôt cru à la fin du monde qu'à la fin de la tendresse de sa sœur.

Il comptait les heures, les jours, il attendait, attendait... et Lysie ne paraissait pas. Son désespoir n'eut plus de bornes : la porte entrouverte sur la liberté se refermait, la branche de salut se brisait; il se vit abandonné, perdu, enterré, retranché du nombre des vivants; loin des voix connues, des visages aimés, des sourires amis; loin de ce petit coin qu'on appelle le foyer et où l'on place son cœur tout entier, quelque grand que soit le cœur et quelque petite que soit la maison.

Et pendant ce temps, il était dans un monde infernal; car tout le jour, en se promenant dans le parc, il se trouvait avec des fous, des fous réels, ceux-là. Il vivait au milieu des hallucinations de toutes sortes, des monomanies de toutes les couleurs; c'était le carnaval de la pensée : toutes les intelligences étaient travesties, les unes en pantins, les autres en démons; chacun était possédé d'une idée fixe, sinistre ou bouffonne, qu'il traitait après lui comme un fantôme ou qu'il agitait comme une marotte. Des grimaces convulsives faisaient des

Pour entretenir leur éducation militaire, outre les trois années qu'ils ont passées sous les drapeaux, on les astreint, pendant les quatre années qu'ils passent dans la réserve, à assister deux fois à des exercices qui ne peuvent dépasser huit semaines chacun.

Les hommes de la landwehr ont déjà servi 3 ans sous les drapeaux et passé 4 ans dans la réserve; ils sont donc âgés de 27 ans. Pendant les 5 ans qu'ils comptent dans la landwehr, on entretient leur instruction militaire, en les astreignant à deux exercices qui ne peuvent dépasser quatorze jours chacun.

Ce n'est qu'à 32 ans qu'on est libéré du service militaire.

Une certaine catégorie d'individus (14,000 par an) ne servent qu'une année dans l'armée active, mais ils subissent un concours pour obtenir cette faveur, et d'ailleurs ils sont pendant 12 ans sous le coup de la loi militaire comme tout le monde, sans exception.

En effet, on ne remarque pas assez que le fait capital de l'organisation militaire de la Prusse consiste en ce que tous les hommes valides de la nation, sans distinction de fortune ni d'origine, âgés de 20 à 32 ans, reçoivent une instruction militaire et sont des soldats, les uns en service actif, les autres en congé : tous susceptibles d'être appelés au feu en cas de guerre.

Le principe du service obligatoire fait l'orgueil des Prussiens. « Chez nous, disent-ils, ils n'y a point de soldats mercenaires. Toutes les classes de la nation se coudoient dans les rangs de l'armée. Les paysans, les commerçants, les nobles apprennent à s'estimer, à s'apprécier réciproquement; patrons et ouvriers se retrouvent égaux devant le danger. Tous les citoyens participent à l'honneur de défendre la patrie. On ne voit pas chez nous de petits crevés, des privilégiés par la naissance ou par la fortune vivre dans une déplorable oisiveté. Que la France n'adopte pas le principe du service obligatoire, car elle serait de nouveau invincible et dicterait encore des lois à l'Europe! C'est grâce à cette idée de génie de la Révolution française de peupler ses armées avec toutes les intelligences de la nation qu'elle a triomphé de l'Europe entière coalisée contre elle. »

Ces idées méritent qu'on se les rappelle si les chances de la guerre paraissent incertaines. Le journal la France militaire dit donc avec vérité qu'on entend fréquemment formuler à Berlin les principes ci-après :

« Les institutions militaires prussiennes mettent à la disposition du roi, pour une guerre, toutes les forces intellectuelles du pays.

» L'armée a plus fait pour l'émancipation des basses classes que toutes les lois. »

Passons maintenant à l'examen des ressources matérielles de la Prusse :

Elle possède 2,506 bouches à feu de campagne, se chargeant par la culasse, ou en voie de transformation.

Elle dispose de 1,575,609 fusils à aiguille, et de 140,800 carabines.

Elle ne compte que cinq manufactures d'armes fabriquant annuellement 34,500 fusils.

Le fusil prussien est notablement inférieur au fusil chassepot comme justesse et comme portée.

Le canon prussien a un excellent tir; mais il n'inspire pas aux canonniers qui le servent une confiance absolue, car dans la guerre de 1866 et dans des expériences antérieures, onze de ces canons, qui sont tous en acier fondu, ont éclaté à la culasse. Les artilleurs prussiens réclament, en général, la substitution du bronze à l'acier.

Si nous passons aux places fortes, nous voyons que la confédération de l'Allemagne du Nord compte neuf places de 4^e classe. Ce sont :

Sur le Rhin : Mayence, Coblenz, Cologne.

Sur l'Elbe : Königstein, Magdebourg.

Sur l'Oder : Stettin.

Sur la Wartha : Posen.

A l'embouchure de la Vistule : Danzig.

Sur la Pregel : Königstein.

Toutes ces places sont fortifiées sur une vaste échelle, d'après les idées du général français, marquis de Montalembert, mort en 1800.

Il y a 14 places de 2^e classe et 6 de 3^e.

Parmi les places fortes de 2^e classe, nous citons :

Sur la Sarre : Sarrelouis;

Sur le Rhin : Wesel.

On travaille en ce moment à améliorer les fortifications de Mayence, de Cologne et de Sarrelouis.

Quant aux ports militaires, il n'y en a que deux : celui de la Jähde et celui de Kiel. Ils sont défendus par des forts portant d'énormes coupes cuirassées. Leur armement se compose de canons en acier fondu, sortis des célèbres usines de M. Krupp, qui lancent des boulets de 24 perçant une plaque métallique de seize centimètres d'épaisseur.

Tel est dans son ensemble l'énumération exacte des ressources dont la Prusse peut disposer dans une guerre continentale.

Sa flotte de guerre comprend six frégates cuirassées et quinze corvettes ou canonnières blindées.

Dans un prochain article, nous ajouterons quelques détails à ce qui précède.

Pour aujourd'hui, nous tenons essentiellement à prévenir le gouvernement et le pays contre de dangereuses illusions. Nous insistons donc sur ce fait, dont nous garantissons la parfaite exactitude, qu'en 21 jours la Prusse peut mettre huit cent mille (800,000) hommes sous les armes. Qu'on ne le perde pas de vue,

nage de tous les instants, qui peut être utile et même indispensable quand il s'agit de fous dangereux, était quelque chose d'intolérable en s'appliquant à un homme qui avait toute sa raison. Rien n'est cruel comme ce supplice qu'on pourrait appeler le supplice des yeux. Qu'on se figure un instant un être irritable et indépendant comme Marcien, ayant sans cesse devant lui des yeux qui le suivent, le regardent, le veillent, qui l'espionnent, qui lui pèsent, car le regard pèse, tout impalpable qu'il est : sans retourner la tête, on le sent sur soi qui vous touche, vous brûle, vous glace, vous enveloppe. Marcien ne pouvait ni penser, ni rêver, ni prier, ni arpenter sa chambre, ni même parler seul, quand le caprice lui en prenait, sans avoir devant lui ces yeux qui suivaient tous ses mouvements. Chose étrange! les deux plus cruels supplices sont de vivre absolument loin de son semblable, comme dans le système cellulaire, ou d'être sans cesse avec lui, comme Marcien, ou comme le forçat lié à son compagnon par une chaîne.

La première pensée de Marcien fut d'écrire à sa sœur bien-aimée qui, sans nul doute, allait accourir et lui faire ouvrir toutes les portes; mais son gardien lui dit que le directeur commençait par prendre connaissance de toutes les lettres, et ne les envoyait que lorsqu'il le jugeait convenable.

— Mais que faire? s'écria Marcien, que faire?

masques aux plus beaux visages. Quelquefois des cris féroces faisaient croire que ces insensés voulaient se déguiser en animaux. Dans ce monde paradoxal, où le vrai était le faux, où le faux était le vrai, Marcien sentait avec terreur qu'il perdait le sens du réel et de la raison exacte, il s'épouvantait de ce terrible contact et, pour nous servir d'un proverbe vulgaire, mais cette fois d'une vérité effrayante, il avait peur de hurler avec les loups.

Cette folie qui l'entourait lui entraît par les yeux, par les oreilles; elle assiégeait son cerveau, comme une armée qui fait le blocus d'une place forte, et Marcien sentait se joindre à toutes ses tortures l'épouvantable crainte de devenir fou. Un travail étrange se faisait dans sa tête : il sentait ses idées chanceler, se déranger, se mêler entre elles, puis tourner dans sa cervelle, comme entraînées dans un tourbillon infernal. Il les prenait, pour ainsi dire, à deux mains et parvenait à les remettre à leur place; puis le lendemain cet affreux martyre recommençait. Sa raison battait de l'aile comme un oiseau effaré, et cherchait à s'envoler de sa cage; Marcien la retenait de toute la force de sa volonté et lui disait, épouvanté : « Je ne veux pas que tu me quittes! je ne veux pas! » Puis quelquefois, pâle de terreur, une sueur froide au front, il joignait ses mains frémissantes et disait à Dieu, son seul ami dans cette

maison :

— Protégez-moi, mon Dieu! J'ai peur!... j'ai peur!

Cependant Lysie avait reçu la lettre de Marcien, et la pauvre jeune fille, désespérée, indignée, ne doutant pas de la raison de son frère, était revenue à Paris sur-le-champ : perdre une seule minute pour délivrer Marcien lui eût semblé un crime.

Dès qu'elle fut introduite auprès du directeur, elle lui dit, toute palpitante, qu'il y avait eu une méprise inexplicable, inouïe, et que son frère n'avait jamais eu la moindre atteinte de folie.

Le directeur secoua tristement la tête, et lui dit que l'aliénation de Marcien n'était que trop réelle. Elle insista, lui protesta qu'il s'abusait, qu'elle le lui prouverait aisément, et elle voulut courir auprès de son frère.

Mais ce n'était que le surlendemain de la séquestration de Marcien; le directeur avait encore sous les yeux cet accès de désespoir, qui ressemblait si bien à un accès de folie. C'était un homme de science et de cœur; il s'intéressait à la douleur de la pauvre Lysie; mais il était persuadé qu'elle se faisait illusion.

Il lui répondit que le calme, le repos absolu et l'absence de toute émotion étaient les seules conditions pour faire disparaître le désordre cérébral, et que, dans l'intérêt de ses pensionnaires, il ne leur permettait de

et n'allons pas imiter l'incrédulité des Autrichiens en 1866.

Pour les articles non signés : P. GODERT.

Nouvelles Diverses.

Contrairement aux bruits répandus, le départ de l'Empereur pour l'armée n'aura pas lieu avant quelques jours, — de jeudi à samedi probablement.

— Le bruit que des changements ministériels pourraient avoir lieu avant le départ de l'Empereur, continue à grandir dans les cercles politiques.

Aucune combinaison n'est mise en avant, aucune du moins qui fasse autorité. Mais on est évidemment sous l'empire de cette préoccupation : que le cabinet, dans sa composition actuelle, n'est pas suffisamment fort devant la Chambre et devant le pays, pour la mission dont il va se trouver investi pendant l'absence du souverain et surtout lorsque la session sera close.

Une des combinaisons dont on s'entretient mériterait :

- M. Magne aux finances ;
- M. de Maupas à l'intérieur ;
- M. Pinard à la justice.

— Le maréchal Canrobert a quitté Paris dimanche soir.

C'est le maréchal Baraguay-d'Hilliers qui lui succède dans le commandement militaire dont Paris est le centre.

— M. le général Favé, commandant de l'Ecole polytechnique, et M. de Gondrecourt, commandant de l'Ecole de Saint-Cyr, sont appelés à un commandement dans l'armée active.

— Le maréchal Randon est parti pour l'Algérie.

— Les élèves de première année de l'Ecole de Saint-Cyr prennent un congé de quinze jours, après lequel ils rentreront à l'Ecole pour se préparer aux examens de sortie.

Tous ces jeunes gens sont animés du plus ardent enthousiasme.

— Le *Journal officiel* a démenti le bruit de l'entrée des troupes prussiennes sur le territoire français.

— On annonce que les Prussiens ont rompu le pont de Kehl.

Nos renseignements confirment cette nouvelle.

— On s'attend à une action combinée sur le Rhin, de canonniers de la marine avec nos troupes de terre.

Les torpilles pourraient aussi jouer un rôle dans la Baltique.

— La fièvre augmente. Paris tout entier veut prendre une part active au prologue qui se joue en ce moment. Le passage des soldats est

chaleureusement acclamé, on les fête. Ce n'est pas la curiosité qui attire cette foule qu'on voit aux abords de la gare de l'Est, mais la sympathie pour la grande cause de la nation, le besoin d'accompagner d'un salut, d'encourager par un cri ces hommes qui vont donner leur sang pour l'honneur du pays.

— En douze heures, vingt-quatre trains sont partis de Paris en destination de Nancy, Metz, Strasbourg, Mulhouse et Thionville.

Chaque train a emporté 960 soldats, ce qui porte à 23,040 le nombre d'hommes qui ont quitté Paris.

— Plus de deux cents étudiants en médecine se sont fait inscrire comme volontaires. C'est bien ! Nos soldats ne manqueront pas de soins.

— Le télégraphe apporte d'heure en heure, et de tous les points de la France, l'écho d'un enthousiasme égal à celui qui se manifeste depuis quarante-huit heures à Paris.

— M. Louvet ministre de l'agriculture et du commerce, à la date du 14 juillet, vient de prendre l'arrêté suivant :

« Considérant qu'une nouvelle maladie, connue sous le nom de pourridie, et attribuée au *phyloxera vastatrix*, atteint aujourd'hui la vigne, et menace, par sa rapide propagation, de compromettre la production viticole :

» Considérant que les études et recherches poursuivies jusqu'à ce jour n'ont donné que des résultats incertains,

» Arrête : Il est institué un prix de 20,000 fr. (vingt mille francs) en faveur de l'auteur d'un procédé efficace et pratique pour combattre la nouvelle maladie de la vigne. »

Par un autre arrêté du même ministre. Une commission est instituée, sous la présidence, pour établir le programme des conditions du concours, examiner les mémoires adressés à l'administration, prendre connaissance des documents rassemblés par elle, décider les expériences qu'il y aurait utilité de poursuivre, recueillir les procès-verbaux des commissions locales, et décerner, s'il y a lieu, le prix offert par le Gouvernement.

— Les magistrats composant la Haute-Cour de justice sont arrivés à Blois.

On écrit de cette ville, le 17 juillet :

Le bruit court parmi les défenseurs des accusés et les journalistes qu'une amnistie sera proclamée demain à l'ouverture de l'audience. Elle s'appliquerait à tous les accusés, excepté Mégy.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Depuis samedi, notre ville est complètement dépourvue de troupes. L'Ecole de cavalerie est tout-à-fait déserte, ce qui ne s'était pas vu pendant les campagnes de Crimée et d'Italie. Les divers trains réguliers ont emmené les

élèves dans toutes les directions pour rejoindre leurs régiments.

Dimanche, à quatre heures, un train spécial était formé et emmenait 150 chevaux et les sous-officiers ; à la nuit, 100 chevaux encore montaient en wagons.

A sept heures, la garnison du château prenait le train d'Angers, pour se réunir au dépôt. L'ordre du départ était arrivé dans la journée. A la même heure partaient encore tous les soldats de la réserve. Ils étaient dirigés sur Angers, pour de là être envoyés dans leurs régiments.

Soldats, sous-officiers et officiers se montrent pleins d'enthousiasme. Les officiers de l'Ecole ont, au moment du départ, composé une chanson de circonstance dans laquelle chacun a apporté son couplet ; après elle, c'étaient les airs guerriers qui retentissaient.

Les abords de la gare sont toujours envahis par la foule ; chacun accompagne les partants de ses vœux de bonne chance, de succès et de retour. Plus de 4,000 personnes occupaient, dimanche soir, la place de la Gare, la route d'Angers et la levée de l'île Ponneau.

M. le général Michel, commandant l'Ecole de cavalerie, est appelé dans le premier corps d'armée au commandement d'une brigade formée des 7^e et 8^e cuirassiers.

M. Michel se rend immédiatement à Belfort. M. Nérin, lieutenant-colonel à l'Ecole, est nommé colonel du 10^e chasseurs.

Plusieurs autres officiers de l'Ecole attendent de jour en jour l'ordre du départ.

La garde du château a été remise dimanche soir à la compagnie de sapeurs-pompiers de Saumur.

Un régiment d'infanterie a traversé, hier matin, la gare de Saumur, sans s'arrêter, se dirigeant vers Paris.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Paris, 18 juillet.

Le Ministre de l'intérieur à MM. les Préfets et Sous-Préfets.

Toutes les fois qu'une nouvelle intéressante sera parvenue à la connaissance du gouvernement, vous en serez informé par le télégraphe.

Quand vous ne recevez rien, c'est qu'il n'y aura rien. Vous serez donc autorisé à démentir les fausses nouvelles qui ne manquent pas de se produire.

Samedi soir, un jeune homme de Saint-Lambert-des-levées, Auguste Reine, a eu la fatale idée de vouloir prendre un bain en sortant de table. A peine était-il dans l'eau qu'il disparut. La congestion a été instantanée.

Dans la nuit de vendredi à samedi, le feu

s'est déclaré à St-Clément-des-Levées au domicile de M. Roulleau, marchand épiciier.

Grâce à la promptitude des secours, à la proximité de la Loire, et aux efforts des pompiers de la commune, la maison a été préservée d'une ruine complète. Le rez-de-chaussée seul a été endommagé et les marchandises qu'il contenait complètement perdues.

Les pertes s'élèvent à 2,000 fr. environ couvertes par la compagnie le Phénix.

Jeudi matin, après le service de M^{me} Common, il sera fait, par la famille, au Bureau de charité, une distribution de bons de pain.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Comité de vaccination.

Aux termes d'un arrêté pris par l'administration municipale provisoire et conforme à l'avis des médecins de la ville,

Un comité de vaccination gratuite, pour les enfants et pour les adultes, est établi à Saumur et fonctionnera, tous les lundis, de midi à une heure, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, à partir du 25 de ce mois.

L'administration invite les habitants à profiter de cette mesure pour répandre dans leurs familles les bienfaits du vaccin, et pour éloigner de nous le fléau de la variole ou petite vérole, qui a sévi cette année comme épidémie, à Paris surtout, et dans d'autres villes. Elle invite aussi les mères de famille dont les enfants pourraient fournir de bon vaccin, à se présenter avec eux à la séance de vaccination, dans un sentiment d'humanité, ou à se mettre à la disposition des médecins.

Hôtel-de-Ville, le 17 juillet 1870.

Les Conseillers municipaux, f. f^{ms}
de Maire de Saumur,
Signé : BURY. LECOY.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODERT.

Dernières Nouvelles.

Pendant l'absence de l'Empereur, la régence demeurera confiée à l'Impératrice, comme lors de la guerre d'Italie.

Le prince Napoléon est attendu aujourd'hui à Paris.

On assure que le prince aura le commandement d'un corps d'armée.

Le *Journal officiel* contient un décret qui crée un quatrième bataillon dans les 100 régiments de ligne.

On lit dans le *Figaro* :

Le train de Cologne est arrivé hier à onze heures, à Paris, avec une heure de retard. On se précipitait sur les voyageurs et les em-

voir leur famille que quinze jours après leur entrée dans la maison.

Lysie se récria, supplia, mais ce fut en vain ; c'était une affaire de règlement, et il vaudrait mieux heurter son front contre un marbre, que sa volonté, son cœur, son âme contre une consigne.

Au bout des quinze jours exigés, Lysie revint, suivie de Léonard et de Pulchérie, qu'elle avait entraînés avec elle, et qui redoutaient la guérison de Marcien autant qu'elle la désirait.

Elle était toute tremblante, tout émue, mais en même temps triomphante.

— Enfin, dit-elle au directeur, je vais voir mon frère, l'embrasser, l'emmener avec moi !... car il n'est pas fou ; je vais vous en convaincre.

— Hélas ! je le voudrais, mademoiselle, mais...

— Mais vous doutez encore ; parce que vous remarquez peut-être en lui quelques excentricités. Je vous les expliquerai ; je vous ferai comprendre sa nature exaltée, enthousiaste. Allons vite, allons !

On les conduisit dans le jardin, où Marcien était assis sur un banc.

Elle s'élança vers lui, en s'écriant :

— Marcien... Marcien... c'est moi !
Marcien ne se dérangea pas et la regarda fixement ; ses yeux étaient hagards, sa physionomie bouleversée.

On sentait que la raison l'avait abandonné, et quand la maîtresse de la maison est absente, naturellement tout est en désordre dans le logis.

— Marcien... répéta-t-il, je ne m'appelle pas Marcien, je m'appelle n^o 19... Un joli nom, n'est-ce pas ?

— Marcien, mon frère, s'écria Lysie épouvantée, regarde-moi, je t'en supplie... je suis ta sœur... Ah ! mon Dieu ! quel regard !

— Oui, répondit Marcien qui la regardait toujours et avait l'air de chercher avec anxiété. (On sentait qu'il se faisait dans sa tête un travail pénible). Oui, il me semble que je vous reconnais... il me semble que je vous aime... et que je ne les aime pas, ceux-là, ajouta-t-il en se tournant vers son frère et sa belle-sœur... Oh ! ma mémoire ! mes pauvres idées ! Je les ai perdues... Si vous les retrouvez, vous me les rapporterez, n'est-ce pas ?

— Marcien, dit Lysie en pleurant, tu ne veux donc pas revenir avec moi... dans ta maison ?

— Oh oui ! s'écria-t-il en se levant par un soubresaut. Emmenez-moi... il me semble que je revivrai ; car ici, voyez-vous, on m'a assassiné, ou plutôt non, ce n'étaient pas des assassins, c'étaient des bourreaux qui m'ont exécuté. J'ai l'air de vivre, mais je ne vis pas, je suis mort, je suis dans l'enfer... tous ces gens-là qui sont autour de moi, ajouta-t-il en montrant les fous, ce

sont des démons chargés de me torturer.

Lysie sanglotait, Pulchérie et Léonard grimaçaient la douleur ; mais dans le fond de l'âme, ils étaient ravis de cet accès de folie qui dépassait toutes leurs espérances.

Le directeur, qui regardait cette scène avec compassion, promit à Lysie de se dévouer à Marcien, et de lui faire donner tous les soins qui seraient en son pouvoir, pour lui rendre le calme et la raison.

Marcien avait été séquestré d'office ; Léonard, qui s'occupait de la demande en interdiction, redoubla de zèle après la scène de folie dont il venait d'être témoin. Il comptait bien être nommé curateur, gérer les biens de son frère, puis profiter de son autorité pour trôner avec Pulchérie dans le riche hôtel de Marcien, et pour en éloigner Lysie. En attendant la jeune fille continuait à l'habiter ; elle était seule et triste dans cette grande maison, n'ayant autour d'elle que les domestiques de Marcien, et pour chaperon qu'une femme de chambre, qui l'accompagnait dans ses courses.

A l'immense douleur de voir Marcien dans ce cruel état et d'assister à la déchéance de cette belle et poétique intelligence, Lysie joignait un autre chagrin, qui n'était peut-être ni moins amer, ni moins poignant ; elle se voyait forcée d'ajourner ses chers projets de mariage, et cependant son amour pour Narcisse allait toujours

grandissant. Une pensée d'amour jetée dans le cœur est absolument comme une petite pierre jetée dans un lac : la pierre ne remue d'abord qu'une très-petite quantité d'eau, puis les cercles s'élargissent, s'élargissent, et finissent par agiter et déplacer toute l'eau du lac. Lysie ne pouvait même, vivant seule, recevoir le jeune homme, les convenances s'y opposaient, et Léonard aurait pu dire, avec raison cette fois : « Cela ne se fait pas. »

Il fallait donc qu'elle renoncât à voir Narcisse, à moins qu'un bon ange ne s'en mêlât, et ce bon ange, on aura peine à le croire, prit les traits disgracieux de Pulchérie. Cette charmante femme avait tout-à-coup changé d'attitude vis-à-vis de Lysie ; elle avait appliqué un masque d'affection sur son visage aigu et pointu ; elle avait mis sur ses lèvres minces tout le miel d'une ruche d'abeilles, et dissimulant avec habileté tout ce qu'il y avait en elle d'âcre, de piquant et d'acerbe ; elle s'était veloutée depuis le regard et le sourire jusqu'à la patte de velours, quitte à montrer ses griffes, quand l'occasion s'en présenterait.

Elle avait calculé avec son digne mari que, dans toute espèce d'hypothèse, le prompt mariage de Lysie servirait leurs intérêts.

(La suite au prochain numéro.)

ployés du chemin de fer pour avoir des nouvelles.

Une troupe prussienne se serait aventurée sur la rive gauche du Rhin, à hauteur de Forbach. Attaquée par les premiers soldats français qui l'ont aperçue, elle a battu en retraite. Nos soldats ont poursuivi les Prussiens la baïonnette dans les reins, et les ont reconduits ainsi jusque sur l'autre rive.

Les Prussiens concentrent des forces considérables entre Rastadt et Mayence.

Le Constitutionnel dit que les engagements volontaires pour Paris dépassent dix mille.

Blois, 18 juillet. — L'audience de la Haute-Cour a été ouverte à onze heures.

M. Emmanuel Arago a demandé, vu les circonstances, l'ajournement du procès.

M. Lassole a refusé ce surcis.

La Cour a rejeté les conclusions de M. Emmanuel Arago.

Bayonne, 17 juillet. — Le préfet a reçu les ordres les plus sévères pour faire surveiller la frontière et faire interner les carlistes qui ont attiré sur eux l'attention de l'autorité.

Les rapports entre les autorités françaises et espagnoles sur les deux frontières n'ont jamais été meilleurs.

Rome, 16 juillet. — Le concile vient de terminer ses travaux.

Une constitution du pape annonce la suspension du concile jusqu'à la Saint-Martin.

Pour dernières nouvelles : P. GODET.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

ANONYME,

16, place Vendôme — Paris.

Opérations de Banque et de Bourse.
Emissions. — souscriptions.
Négociations de toutes valeurs.
Participations aux emprunts publics.
Arbitrages permanents pour les porteurs de titres sans revenus. — Renseignements spéciaux à ce sujet.

Pour le conseil d'administration.

Le Président,

C^e D'HÉSÈQUES,

Deputé au Corps Législatif.

Parmi les belles et intéressantes gravures que l'Univers illustré publie dans son numéro de cette semaine, nous citerons : le Portrait du prince de Hohenzollern, prétendant à la couronne d'Espagne; Capture d'un hippopotame dans la Seine; le Palais de l'Exposition de l'Industrie à St-Petersbourg; la Recherche de galions coulés dans la baie de Vigo; la Vue du château de Blois, siège de la Haute-Cour de Justice, la Salle des Pas-Perdus de la Haute Cour; le Dortoir des accusés; le Casernement des troupes; le Portrait de M. le baron Zangiaco, président de la Haute-Cour; la Mort de Françoise de Rimini, tableau de M. Cabanel, très-justement remarqué au dernier salon; Bade à vol d'oiseau; le Dîner à un sou (un demi-penny) pour les enfants pauvres de Londres; Types du faubourg Saint-Antoine, etc. — Rébus, problèmes d'échecs. — Tout le monde sait que la partie littéraire de l'Univers illustré est à la hauteur de sa partie artistique. Ajoutons que ce magnifique journal offre en ce moment à ses abonnés, sous ce

titre : Bibliothèque de tout le monde, une prime sans précédent. On peut voir dans le numéro de l'Univers illustré de cette semaine des détails sur cette prime, qui se compose de vingt beaux volumes des meilleurs romans contemporains, volumes grand in-4° de plus de 400 pages chacun, et illustrés de deux mille gravures.

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS. — Un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Administration : passage Colbert, 24.

POUR ÉVITER
LES CONTREFAÇONS
DU
CHOCOLAT-MENIER
IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER
LES MARQUES DE FABRIQUE
avec
le véritable nom.

—Aucune maladie ne résiste à la douce *Revalessière* Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxion et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalessière* chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fer-

mes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (439)

Marché de Saumur du 16 juillet.

Froment (l'h.) 77 k.	23 78	Graine trèfle	50	—
2 ^e qualité.	74	— luzerne	50	—
Seigle	75	Foin (charr.)	780	165
Orge	65	— Luzerne —	780	157
Avoine	50	Paille —	780	70
Fèves	75	— Amandes . . .	50	—
Pois blancs	80	— cassées	50	—
— rouges	80	Cire jaune . . .	50	190
Graine de lin . . .	70	— Chanvre tillé	—	—
Colza	65	— (52 k. 500) —	—	—
Chenevis	50	— Chanvre broyé	—	—
Huile de noix 50 k.	70	— Blanc	—	—
— chenevis 50	40	— Demi-couleur .	—	—
— de lin	50	— Brun	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).		
Coteaux de Saumur, 1869.	1 ^{re} qualité	120 à 140
Id.	2 ^e id.	90 à 100
Ordin., envir. de Saumur 1869,	1 ^{re} id.	60 à 70
Id.	2 ^e id.	50 à 60
Saint-Léger et environs 1869,	1 ^{re} id.	53 à 60
Id.	2 ^e id.	45 à 55
Le Puy-N.-D. et environs 1869,	1 ^{re} id.	48 à 55
Id.	2 ^e id.	40 à 50
La Vienne, 1869.	1 ^{re} id.	36 à 42
ROUGES (2 hect. 20).		
Souzay et environs 1869.	1 ^{re} qualité	90 à 110
Champigny, 1869.	1 ^{re} qualité	120 à 140
Id.	2 ^e id.	80 à 90
Varrains, 1869.	1 ^{re} id.	90 à 100
Varrains, 1869.	2 ^e id.	80 à 90
Bourgueil, 1869.	1 ^{re} qualité	110 à 120
Id.	2 ^e id.	80 à 90
Restigny 1869.	1 ^{re} id.	90 à 100
Chinon, 1869.	1 ^{re} id.	75 à 85
Id.	2 ^e id.	60 à 70

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Echo Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

Etude de M^e SATURNIN POULET, avoué-licencié, Grand'Rue, n° 10, à Saumur.

SÉPARATION DE BIENS.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le seize juillet mil huit cent soixante-dix, entre dame Marie Monteil, épouse du sieur François Lepeytre, marchand de bois, avec lequel elle demeure à Montreuil-Bellay, ladite dame pourvue du bénéfice de l'assistance judiciaire, suivant délibération du bureau spécial de Saumur, en date du vingt-cinq mai mil huit cent soixante dix, demanderesse ayant pour avoué constitué M^e Poulet, et ledit sieur Lepeytre, défendeur défaillant, il a été déclaré que ladite dame Lepeytre a été déclarée séparée de biens d'avec ledit sieur son mari.

Pour extrait certifié conforme par moi, avoué-licencié, soussigné.

Saumur, le seize juillet mil huit cent soixante-dix. (310) POULET.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine,

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT, Près Saumur. (181)

A LOUER

Pour la St-Jean, UNE JOLIE

MAISON BOURGEOISE

rue Beaupaire,

Composée de 10 pièces environ, cour et jardin. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN CABRIOLET à 4 roues, presque neuf. S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE

DE SUITE,

UN FONDS DE SERRURIER.

S'adresser à M^{me} veuve VIELLE, place de la Gendarmerie. (281)

PRÊTS hypothécaires — ESCOMPTE de billets de négociants ou entrepreneurs — OUVERTURE de crédits — PRÊTS de toutes sommes pour constructions sur terrains possédés par l'emprunteur — PLACEMENT de capitaux par petites fractions.

« La maison reçoit les capitaux » par fractions de 50 francs ou de » 25 francs au moins — Elle paie » l'intérêt à raison de 6 % l'an » et assure 30 % dans les bénéfices. — Le remboursement peut » toujours être exigé. — L'em- »ploi des sommes est fait au gré » du client en valeurs de bourse » ou de banque. »

ACHAT et VENTE de Terrains et Propriétés. — Créances à long terme.

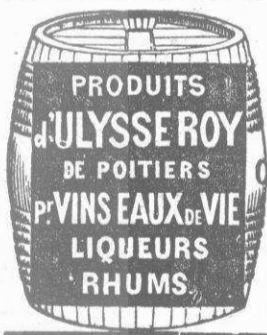
L. LENOIR, ex-président de la chambre des avoués de Roanne, 29, rue Radziwill, Paris. (253)

ON DEMANDE A ACHETER une jument, bai brun, taille 1^{re} 55. S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.



Quai de Limoges, 157, à Saumur. RIELLANT, Dentiste.

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,

Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu,

Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

L'ANGLETERRE

ET

LA CHRÉTIENTÉ,

PAR

M^e MANNING, archevêque de Westminster.

Ouvrage traduit avec l'approbation de l'auteur et celle de M^e l'évêque d'Angers, Par M. l'abbé PICHERIT.

Paris, librairie POUSSIELGUE frères. — Saumur, GRASSET et GODET.

BOURSE DE PARIS.

RENTE ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 16 JUILLET.			BOURSE DU 18 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 50	» 25	»	66 40	»	» 10
4 1/2 pour cent 1852.	99 50	»	» 25	98 75	»	» 75
Obligations du Trésor.	482 50	»	3 75	480	»	» 2 50
Ville de Paris 1869.	337	»	3	331	»	» 6
Banque de France.	2750	»	30	2700	»	» 50
Crédit Foncier (estamp.).	1145	» 10	»	1140	»	» 5
Crédit Foncier colonial	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole	612 50	»	5	600	»	» 12 50
Crédit industriel.	645	»	7 50	645	»	»
Crédit Mobilier (estamp.).	160	»	25	157 50	»	» 2 50
Comptoir d'esc. de Paris.	710	»	»	690	»	» 20
Orléans (estampillé)	945	»	5	935	»	» 10
Nord (actions anciennes).	1100	» 2 50	»	1087 50	»	» 42 50
Est.	572 50	»	17 50	562 50	»	» 10
Paris-Lyon-Méditerranée.	985	» 15	»	957 50	»	» 27 50
Midi.	620	»	20	600	»	» 20
Ouest	600	»	10	580	»	» 20
Charentes	490	»	»	490	»	»
Vendée	»	»	»	»	»	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1570	»	15	1570	»	»
Canal de Suez.	240	» 7 50	»	235	»	» 5
Transatlantiques.	190	»	»	190	»	»
Câble transatlantique.	330	»	»	330	»	»
Compagnie immobilière.	85	»	5	»	»	»
Emprunt italien 5 0/0.	48	»	50	47 25	»	» 75
Autrichiens	045	» 5	»	637 50	»	» 7 50
Sud-Autrich.-Lombarda.	350	»	20	365	» 15	»
Victor-Emmanuel	»	»	»	»	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	322 50	»	17 50	332 50	»	»
Est-Hongrois	295	»	»	295	»	»
Foncier autrichien.	960	»	10	950	»	» 10

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	322 50	»	»	325	»	»
Orléans	325	»	»	318 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	325 50	»	»	313 75	»	»
Ouest	325	»	»	315	»	»
Midi.	320	»	»	311 25	»	»
Est.	330	»	»	317 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le